Prévention des chutes de hauteur dans le BTP

CCTH CC : Référentiel de formation des intérimaires délégués dans des entreprises de charpente et couverture.

DURÉE

4 journées, soit 28H.

Horaires : 8H30-16H30.

PRÉREQUIS

Aucun.

MODALITÉ D'ORGANISATION

Entièrement en présentiel.
Constitution de petits groupes en parcours individualisé, selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (Cf. convention ou devis).

CRITÈRES IMPORTANTS :

Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales.
Maîtriser le français (écrit et oral).

ACCÈS À LA FORMATION

Délai d'accès : Opéra Formation s'engage à mettre en place cette action dans un délai de 48h à 2 mois selon le financement demandé.

Modalité d'accès : Dès réception du devis validé, une confirmation d'inscription est transmise sous 48h par courriel (convention, convocation, CGV, livret d'accueil...).

NOS RÉSULTATS :

Taux de réussite : 100 %
Base de calcul à partir de juillet 2026.
Taux de satisfaction : 99.13%
Résultats à partir de juillet 2026.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Chaque stagiaire formé devra être capable :

- Rappeler les basiques de la prévention.
- Pose et dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes.
- Vérification journalière et conditions d'utilisation des plateformes de travail en encorbellement (PTE).
- Assimiler les conditions de sécurisation des banches.
- Sensibiliser aux risques spécifiques liés à l'utilisation des harnais antichute.
- Port en sécurité du harnais antichute en point fixe.
- Notions sur les dispositifs d'ancrage, classes des dispositifs et résistance des éléments de fixation.
- Préparation du chantier et vérifications avant mise en œuvre.
- Mesures de préventions et règles de sécurité.
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabriquant.
- Réaliser les vérifications journalières.
- Utiliser les échafaudages roulants et les échafaudages de pied en sécurité.
- Poser et déplacer les filets en sécurité.
- Utiliser les filets.

ACCÉSSIBILITÉ AUX PSH :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Un accompagnement personnalisé peut être engagé grâce à notre référent handicap dédié.

PROGRAMME DETAILLÉ

Jour 1

Rappeler les basiques de la prévention des risques professionnels

- Accidentologie.
- Chutes de hauteur : causes et conséquences.
- Acteurs de la prévention.
- Obligations de l'agence d'intérim et de l'entreprise utilisatrice.
- Préalables à la prise de poste.
- Les PGP, priorisation des EPC.
- Le PGC et les PPSPS.
- Matériel et équipements : adéquation, conformité, vérifications périodiques, maintenance.

Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes :

- Différents types d'EPC contre les chutes.
- Fondamentaux de la pose des garde-corps.
- Les moyens de protection compensatoires pendant la pose des EPC.

Assimiler la vérification journalière et les conditions d'utilisation des PTE :

- Composants et dispositifs équipant les PTE.
- Conditions d'utilisation des PTE.
- Vérifications quotidiennes : état et fixation des planchers et des protections contre les chutes, positions des charges, verrouillage du dispositif anti-soulèvement.
- Sensibiliser aux risques spécifiques liés à l'utilisation des harnais antichute.
- Syndrome du harnais : définition, exemples...
- Interdiction de travailler seul, procédure de secours ou plan de sauvetage opérationnel avant intervention.
- Notions sur les dispositifs d'ancrage.

Jour 2 :

Théorie :

- Fonctions et caractéristiques des EPI et catégories.
- Conditions de recours aux systèmes d'arrêt de chute, préparation du chantier, interdiction d'intervention seul, syndrome du harnais, surveillance médicale.
- Les systèmes d'arrêt de chute : harnais, liaisons, ancrages.
- Notions sur les dispositifs d'ancrage, classes des dispositifs et résistance des éléments de fixation.
- Sélection des systèmes d'arrêt de chute.
- Mise en œuvre.
- Organisation des secours, mesures concernant l'encadrement.

Mise en situations pratiques avec évaluation continue :

- Vérifications avant mise en œuvre.
- Mises en situation : application de la théorie.
- Essais de suspension inerte.
- Les nœuds.

Jour 3 :

Théorie :

- Les différents types d'échafaudages et leurs domaines d'utilisation.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- Réglementation applicable au montage, démontage et vérification.
- L'exploitation de la notice du fabricant.
- Examen d'adéquation et charges maximales.
- Montage des éléments constitutifs des échafaudages et état de conservation.
- Calages, positionnement et ancrages des échafaudages de pied.
- Aménagement des aires de travaux.
- Les règles d'utilisation en sécurité.
- Les vérifications journalières.

Mise en situations pratiques avec évaluation continue :

- Montage et démontage en sécurité des échafaudages roulants.

Jour 4 :

Théorie :

- Préparation de chantier, analyse des besoins et contraintes, choix de la méthode de pose.
- Types de filets, marquage, manuel d'instruction, dispositifs d'accrochage.
- Savoir poser des filets, tension des filets, hauteur libre sous filet, recouvrement des nappes, assemblage avec ralingues…
- Vérifications régulières, enlèvement des matériels et matériaux tombés dans les filets.
- Protection en cas de procédés ou de produits susceptible d'endommager les filets.
- Accès aux plans de travail et protection collective en rive.
- Dépose des filets en sécurité.

Mise en situations pratiques avec évaluation continue :

- Pose et dépose de filets en grandes nappes, assemblages avec ralingues

MODALITES D'ÉVALUATIONS :

Fiche d'évaluation remplie à chaud par le stagiaire.
La réussite à l'ensemble des **évaluations journalières** sera sanctionnée par la remise en main propre au stagiaire d'une **carte CCTH GO**. Une photocopie de la Carte CCTH ainsi que **l'attestation de fin de formation** sont envoyées par la suite par mail au donneur d'ordre.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Alternance d'apports d'**information**s et de mises en **pratique.**
Livret reprenant le contenu pédagogique de la formation **remis en main propre** au stagiaire.
Un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module afin de **valider les acquis** avec chaque stagiaire.

ENCADREMENT FORMATEURS

Profil type (CV détaillés sur simple demande) :

Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'Opéra Formation et/ou par un Organisme Extérieur.

Certification QUALIOPI N°23FOR01954.1

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous souhaitez poursuivre **votre parcours de formation** ?
Prenez contact avec l'un de nos conseiller au :
04.67.65.50.39

POUR EN SAVOIR PLUS

https://www.opera-formation.com

FINANCEMENT

Possibilités de financement pour les demandeurs d'emploi via **France Travail**, selon étude et validation du projet professionnel.

Autres financements possibles : **OPCO**, **employeur** ou **financement personnel** selon conditions.

Date d'application : 06/10/2026

Agence Saint-Aunès - ECOPARC 105 rue de la Garriguette 34130 Saint-Aunès 04.67.65.50.39 montpellier@opera-formation.com
Agence Nîmes - ZAC de Grézan – 215 rue Eugène Freyssinet 30000 Nîmes 04.66.04.87.66 – nimes@opera-formation.com
Agence Béziers - Impasse des calandres 34500 Villeneuve-les-Béziers 04.67.21.61.20 – l.maurel@opera-formation.com
SARL capital de 8000€ - **SIRET** : 441 194 255 000 36 – APE : 7022Z
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 91 34 07 660 34 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.